



BULLETIN D'INSCRIPTION à l'Assemblée générale Des 23 et 24 Octobre 2021 à Rochecotte

NOM..... Prénom

Nb de personnes

Adresse Ville

Tel..... Port..... E-mail.....

Vendredi 22 octobre 2021 (Pour les participants arrivant la veille)

Hôtel Ibis à TOURS Centre Gare (Taxe séjour et Petit déjeuner inclus)

Adresse : 1 rue Maurice Genest tél : 02 47 70 35 35

(Diner boissons incluses)

Diner (hôtel Ibis de Tours) 24 €/p X personne(s).....= €

Chambre simple 53,65€ pour une personne.....= €

Chambre double 65,30 € pour deux personnes..= €

Samedi 23 octobre 2021

Les Repas (Boissons incluses)

Déjeuner (hôtel Ibis de Tours) 24 €/p X ... personne(s).....= €

- Diner de Gala 72,00 €/p X ... personne(s)..... = €
- Participation aux frais d'organisation 25,00 € X ... personnes ...= €

Hotellerie (à l'Hôtel Ibis de Tours)

- Chambre simple 53,65€ pour une personne.....= €
- Chambre double 65,30 € pour deux personnes.....= €

Dimanche 24 octobre 2021

Le Repas (Boissons incluses) au château de Champchevrier

☒ Déjeuner 25,00 €/p X ... personne(s)..... = €

☒ Visite château et parc 8.50 €/p X personne(s) = €

☒ Hôtellerie (pour ceux qui souhaitent poursuivre leur séjour)
à l'Hôtel Ibis Tours Centre Gare :

Chambre simple 53,65€ pour une personne. = €
Chambre double 65,30 € pour deux personnes = €

Soit un total de : = euros
=====

Inscription à faire parvenir **au plus tôt**, avec un versement de 50 % du montant total, à l'ordre de « Association Les Amis de Talleyrand » par chèque (les adhérents qui habitent hors de France pouvant régler par virement, le RIB de l'association figurant sur le bulletin d'adhésion) à l'adresse suivante :
Alain Boscher Président 28 rue de l'Amée 51110 LAVANNES France

Votre solde devra parvenir au plus tard pour **le 30 septembre 2021**, toujours à Alain Boscher.

Conformément à la décision prise en assemblée générale 2007, en cas d'annulation non justifiée par cause majeure, l'Association retiendra des frais par personne, à savoir :

- du 25 septembre au 8 octobre: 20 % du montant total
- du 9 octobre au 19 octobre : 40 % du montant total
- à partir du 20 octobre : aucun remboursement

Nous recommandons de prendre une assurance annulation personnelle.

Porter la mention manuscrite « BON POUR ACCORD »

Date :Signature